
gouvernement a donné lieu à des déclarations tout à fait explicites sur la validité de ces objectifs, ainsi que sur les objectifs globaux nécessaires à l'instauration d'un ordre économique plus juste. Fait particulièrement intéressant, nombre des points d'entente à cette réunion se retrouvent dans le rapport de la commission Brandt. Certains des faits saillants de la réunion du Commonwealth de 1979 nous sont déjà bien connus. Par exemple:

— La reconnaissance du fait que la persistance du phénomène de la pauvreté généralisée a mieux fait sentir la nécessité urgente d'un ordre économique plus rationnel et équitable.

— Un déploiement efficace des ressources mondiales donnant à tous les pays la même possibilité de participer exigerait l'acceptation générale des aménagements de structure nécessaires ainsi que l'adoption de politiques pour effectuer ces changements et améliorer les possibilités de croissance économique globale, de ralentissement de l'inflation et de rationalisation des ressources humaines et matérielles.

— L'urgence de mieux sensibiliser le public à la nécessité de changements chez les membres d'une communauté internationale interdépendante.

— La nécessité pour les pays développés du Commonwealth de reconnaître l'importance d'un accroissement et d'une stabilisation des niveaux de l'aide, des crédits et des investissements dans les pays en développement.

Nous pourrions allonger la liste. Mais le fait est que ce début de prise de conscience des nouvelles politiques et structures économiques qui peuvent permettre un partage plus équitable des ressources de la planète est reconnu depuis quelque temps déjà par cette institution qu'est le Commonwealth. Le Canada, pour sa part, continuera à utiliser le Commonwealth — ainsi que les organismes des Nations Unies et d'autres instances internationales appropriées — comme un mécanisme lui permettant de réaliser ces objectifs.

Comme certains d'entre vous le savent peut-être, il est fort malheureux que la récente Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les questions Nord-Sud n'ait pu réaliser ses objectifs. Personnellement, j'espère toujours que nous pourrons, avec ingéniosité et bonne volonté, contourner les écarts qui subsistent.

Moyens d'action du Canada

J'ai affirmé que le Canada continuera de recourir au système des Nations Unies et j'espère que d'autres nations suivront son exemple. Mais nous envisagerons également d'autres mécanismes en vue d'obtenir un consensus sur des approches utiles. Par exemple, à cette Session extraordinaire de l'ONU, j'ai annoncé que notre Gouvernement avait l'intention de créer un Secrétariat de la prospective relevant de l'Agence canadienne de développement international et ayant pour mandat d'entreprendre et d'appuyer au Canada des activités destinées à informer la population et à la sensibiliser à l'importance d'une meilleure compréhension des problèmes du développement international. Le Secrétariat sera surtout appuyé par le Gouvernement, mais nous espérons qu'il recevra également la collaboration du monde des affaires, de la communauté universitaire, des organismes professionnels et des associations de
